

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 août 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Gwennaëlle BOMBART, Martine GAEREMYNCK,
Conseillers communaux.

Objet n°28 - Questions orales du Conseiller Yves GUEVAR concernant la réglementation relative aux chiens, au bâtiment des Dominicains, à la guerre au Burkina Faso.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance des questions orales de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR au sujet de la réglementation relative aux chiens, au bâtiment des Dominicains et à la guerre au Burkina Faso passée sous silence.

1. Réglementation au niveau des chiens.

Dans la presse et les réseaux sociaux, très régulièrement, sont relatés des « incidents » causés par des chiens, soit laissés en liberté (sans laisse), soit non muselés alors que la race du canidé l'oblige. Cela peut entraîner un traumatisme irréversible pour la personne touchée, des blessures pouvant être très graves et même mener au décès. Braine-le-Comte n'échappe pas à ce non-respect de la réglementation en la matière, constatant en centre-ville des chiens sans laisse ou / et sans muselière pour certaines races. Une de mes filles s'est d'ailleurs fait mordre à sang et est sous antibiotiques.

Est-ce qu'un agent constateur peut dresser un procès-verbal administratif au propriétaire en défaut ou est-ce uniquement la police qui est habilitée à verbaliser ces incivilités ?

Pouvez-vous, entreprendre une campagne de sensibilisation en ce sens et, dans un prochain Braine Notre Ville, refaire un rappel de la réglementation et des sanctions possibles en cas de non-respect ?

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question

Les agents constateurs et police sont habilités à verbaliser avec une amende qui peut s'élever jusqu'à 350 €. Outre la publication de rappel des obligations dans le Braine Notre Ville, on pensait, avec le service environnement et la cellule communication faire une plus grande campagne pour informer les citoyens.

Pour rappel, cette matière est réglée par les articles 180 et 181 du règlement de police.

2. Bâtiments des Dominicains

A la question orale d'un conseiller lors de la séance du conseil communal de juin sur l'appel à projet dans le cadre d'un subventionnement par le fonds européen de développement régional (FEDER), Monsieur le Bourgmestre a répondu avoir rentré un projet pour un montant de 4.525.439,93 € sur un total pour toute la région du centre de 9.000.000 €, soit un peu plus que la moitié.

Le projet consiste à développer des services au public au sein de l'ancienne poste, l'aménagement de l'église des Dominicains, une mise en lumière du bâtiment et un parking souterrain au parc de la crèche. Cet endroit devrait être un lieu de déstase pour les voitures et être un endroit pour pouvoir repartir à vélo.

Un premier avis du SPW était attendu autour du 15 août qui pouvait orienter la suite : un feu vert, on continue, orange, on modifie ou rouge, on arrête.

Avez-vous reçu cet avis, si oui, de quelle couleur est le feu ? Si non, avez-vous une date de réception de ce premier avis ?

En tout état de cause, quelle que soit l'issue du dossier, un tel projet ne démarrera pas du jour au lendemain... Or tout le site des Dominicains se dégrade. Le groupe de travail rénovation urbaine a pu s'en rendre compte de visu lors d'une visite complète des lieux.

Il avait été notamment constaté que (cette liste n'est pas exhaustive) :

- A la jonction entre le bâtiment à rue et l'aile latérale vers l'ancienne église, une infiltration en toiture menace la structure du plancher du 1er étage.
- Cette infiltration se poursuit sur le sol du rez, au niveau des cloîtres, et provoque sans doute l'inondation constatée dans les caves.
- En façade à rue, vers l'église, une autre infiltration est présente au droit de la descente de récolte des eaux pluviales de la corniche.
- Certains éléments de structure de la charpente sont également abîmés et ont fait l'objet d'une mise en oeuvre de soutien provisoire par étaçons. Cette intervention peut sembler assez légère au vu des ouvrages à soutenir.

Cet état a en effet été évoqué par e-mail le 16 janvier 2022 et, en Conseil communal du 31 janvier 2022, par moi-même.

Notre co-président a reposé la question à l'échevin Huart lors de la réunion du groupe de travail rénovation urbaine du 28 avril 2022. Monsieur Huart lui a répondu qu'il poserait la question à l'échevin Coppens.

Nous restons depuis lors sans nouvelles de votre part.

Afin d'éviter d'avoir recours à des crédits d'urgence, comme pour la toiture de la maison Mauroit reprise à l'objet 8 du présent conseil communal, il y a lieu de prendre des mesures conservatoires.

Questions :

Avez-vous pris toutes les mesures conservatoires depuis le relevé photographique qui vous a été envoyé, afin de protéger le bâtiment ?

Quand pourrions-nous recevoir un état des lieux complet du site ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question pour sa partie relative au FEDER

Nous avons reçu le retour du SPW avec feu orange pour deux aspects : on doit revoir le plan financier de manière plus approfondie d'une part et d'autre part nous devons également retravailler l'échéancier car il est trop précis. Pour le reste, tout est bon.

Dans les prochaines heures, un comité de sélection neutre doit se réunir en fonction des avis SPW (seuls 2 dossiers ont reçu un feu vert) et qui va devoir remanier tous les projets. Ensuite, politiquement la Région du Centre doit se décider car il n'y a pas uniquement Braine-le-Comte mais d'autres villes comme La Louvière qui a elle seule a déjà déposé un projet de 9 millions qui

correspond au subside pour toute la région du Centre. Les Bourgmestres devront pouvoir s'accorder. Et ensuite, le Conseil de développement "Cœur de Hainaut" en septembre fera une proposition au Gouvernement Wallon pour ces projets FEDER. Et on verra ce qu'il en adviendra.

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond sur les autres éléments de la question

Je confirme que, suite à la réunion du GT rénovation urbaine du 28 avril dernier, mon collègue Echevin Léandre Huart a effectivement envoyé un courriel non seulement à votre serviteur mais adressé aussi bien au service études qu'au service travaux en régie.

Nous restons bien évidemment attentifs à l'état général de nos bâtiments.

En plus du nettoyage complet de la façade arrière (côté cour et jardin intérieur) en y enlevant toute la végétation qui attaquait joints et toitures, nous avons demandé le passage d'une entreprise locale spécialisée pour qu'une expertise soit faite au niveau des toitures ...

La visite sur place a révélé qu'il était nécessaire de rediriger les eaux d'écoulement des toitures arrières en un seul point afin de réduire au maximum les risques d'infiltration lors de fortes pluies via les toitures du cloître.

Nous sommes en attente du devis d'intervention et relançons l'entreprise.

En ce qui concerne la présence d'étonçons soutenant certains éléments de charpente, leur présence date de l'époque où le bâtiment appartenait encore à la poste.

Notre Administration est en contact avec un bureau d'études spécialisé en rénovation du patrimoine et en stabilité. Nous pensons qu'il est donc important de faire réaliser une fiche sanitaire de l'ensemble du site afin de mieux cibler les mesures conservatoires à mettre en place. Les Services de la Région wallonne seront également conviés prochainement pour nous aider dans les différentes démarches.

Une fois ce travail réalisé, nous serons en mesure de fournir un état des lieux précis.

En ma qualité d'échevin des bâtiments, je ne peux garantir qu'il n'y aura plus de crédit d'urgence pour les Dominicains ou autres à l'avenir car il est parfois difficile de prévoir certaines dégradations qui apparaissent suite aux conditions climatiques (pluie ou sécheresse) et qui demandent des interventions rapides.

Je rappelle également que les budgets ne se trouvent pas dans une manne sans fond (contrairement à ce que les citoyens pourraient croire en suivant ou lisant les rapports de nos conseils communaux qui reprennent les nombreuses demandes dans toutes les matières).

Nous gérons au mieux et faisons le maximum avec un minimum comme je viens d'ailleurs de le rappeler en réponse à l'interpellation du Conseiller Guy D.

Monsieur le Conseiller Yves Guevar utilise son droit de réplique.

Ce serait bien d'avoir un état d'avancement des projets et notamment pour les membres du GT rénovation urbaine de disposer d'un suivi de ce qu'ils ont constaté.

3. La guerre au Burkina-Faso passée sous silence

Cela fait quelques années que Braine-le-Comte est jumelée à Sig-Noghin, quartier de la capitale du Burkina-Faso, Ouagadougou.

Des associations brainoises et des citoyens brainois soutiennent des projets et aident financièrement des familles via l'école de Kossoghin. La maman d'un conseiller du CPAS s'est rendue sur place en juin dernier.

Malheureusement les nouvelles ne sont pas bonnes et le pays est pris dans une guerre non médiatisée contre l'invasion de Djihadistes.

Au départ les Djihadistes étaient actifs au nord du pays (côté du Mali et du Niger) qui s'est vidé de

sa population, l'Etat est carrément inexistant : ni école, ni structure de santé, rien, en dehors de quelques cases peuls, complices des Djihadistes.

Mais aujourd'hui ils ont gagné du terrain. A ce jour, en dehors du sud du pays (frontière avec le Ghana), le Burkina-Faso est embrasé. Les Djihadistes dictent leurs lois, ils massacrent la population, les chassent de leurs villages et localités. Les rescapés fuient laissant leurs champs en cette période de semis... Ils dynamitent des ponts qui relient des villages, etc...

La famine menace et les prix explosent car comment espérer des récoltes en 2023 ? Impossible ! A ce jour, les Djihadistes sont proches de Ouagadougou et Bobo - Dioulasso, la 2ème ville du pays. Les habitants de la province au nord de la capitale ont été priés de quitter leurs villages pour se réfugier plus au sud lorsqu'ils ont de la chance d'avoir de la famille. Les Djihadistes occupent maintenant 60 % du territoire national. Les autorités tentent par tous les moyens de les combattre mais sans succès probant. A cela s'ajoutent les prix des denrées et marchandises qui sont très à la hausse :

- Le simple Bic d'écolier est augmenté de 50 % (de 100 FCFA à 150 FCFA)
- Le litre d'huile qui coûtait 1000 FCFA est désormais à 1500 FCFA.
- Le litre d'essence est augmenté de 100 FCFA ; du jamais connu au Burkina.
- La farine de blé, le sucre et autres denrées alimentaires ont atteints des prix effroyables.
- Pour les céréales locales : le sac de 100 Kg de maïs est à plus de 54 euros, le sac de riz de 50Kg coûte 33,50 euros, du jamais vu.

Comment les familles pourront acheter ces céréales, base de l'alimentation et faire face au coût de la scolarité à la prochaine rentrée ?

La population a besoin de notre solidarité, en vertu du jumelage qui unit brainois et burkinabé.

* Des contacts existent-ils encore avec vos homologues de Sig-Noghin ?

* Est-ce que les autorités communales étaient au courant de la situation du pays ?

* N'est-il pas de son devoir d'alerter le ministère des affaires étrangères, car, je le rappelle, il y a pas mal de belges qui vivent au Burkina ?

La commune ne pourrait-elle pas faire un appel à la solidarité en se coordonnant avec une des associations qui aident directement la population sur place ?

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question

Braine-le-Comte, comme Yves Guévar le souligne, est jumelée à Sig-Noghin ou Arrondissement 3, le plus gros quartier de la capitale du Burkina-Faso, Ouagadougou, et ce, depuis 2008. L'action a d'ailleurs été loin de se concentrer sur la seule école de Kossoghin. Nous avons étendu nos actions et nos liens via notre Comité de jumelage avec l'administration communale de l'Arrondissement 3 (Sig-Noghin) et travaillons au mieux-être des enfants et enseignants des enfants des 36 écoles primaires publiques car l'arrondissement compte en tout 153 écoles primaires et 95 établissements secondaires.

Les premières actions menées ont visé au renforcement des capacités de l'administration communale avec l'appui de l'UVCW (programme CIC), pour nous orienter par la suite sur des projets ciblant davantage les enfants. Pour rappel, nous avons déposé deux projets auprès de Wallonie-Bruxelles-International avec l'appui du comité de jumelage. Le 1er (2015-2017) visait à améliorer les conditions d'études et de travail des élèves et enseignants dans les écoles primaires publiques de l'arrondissement 3 de Ouagadougou. C'était un projet qui touchait 18.376 élèves et 426 enseignants et qui, concrètement, a permis la remise en état d'écoles, la construction d'un magasin de stockage des livres, l'électrification de 20 classes, l'acquisition de chaises, de tables bancs, de matériels de sport et des séances de formation pour les élèves et enseignants, un concours environnemental (budget - 92.000 euros). **Le second projet (2019-2021) portait sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire dans l'arrondissement 3 de Ouagadougou, dans un contexte de la maladie à coronavirus. Il s'est terminé l'an dernier - il avait été légèrement décalé en raison du Covid et a permis concrètement de désinfecter les écoles primaires publiques, de construire**

une latrine à 4 postes, d'en remettre une autre en état, d'acquérir du petit matériel de nettoyage pour chaque école primaire publique et 60 dispositifs de lavage de mains, en plus de formations à l'hygiène (budget total 35000 euros). Il est à noter que c'est WBI qui apporte la majeure partie du financement (9/10), le reste venant principalement du comité de jumelage et de ses associations.

En dehors de cela, les associations membres du comité ont mené de nombreuses actions dans les écoles de l'Arrondissement 3 et à Kossoghin. A titre d'exemple, deux puits viennent d'être creusés en 2021 dans des écoles de l'Arrondissement 3 ; 236 arbres ont été plantés dans ces écoles en 2016 et 2018, l'auvent d'une école a été réhabilité en 2015, des enfants en situation difficile de l'Arrondissement sont y sont parrainés, dont des enfants de personnes déplacées internes. Et j'imagine qu'il en a été de même pour l'école de Kossoghin.

- A la première question : « **Des contacts existent-ils encore avec vos homologues de Sig-Noghin ?** », la réponse est **OUI**, via la présidente du Comité de jumelage et notre contact sur place, Boukaré Tondé ainsi que l'ex-Madame la Maire de l'Arrondissement 3 avant la dissolution des conseils municipaux qui a suivi le coup d'état du 24 janvier 2022. Aujourd'hui, une délégation spéciale a été installée depuis début juillet et conduit désormais l'arrondissement n°3 dans l'attente de futures élections municipales.

Concernant les nouvelles actuelles de la situation sécuritaire au Burkina, voici ce que nous rapportait il y a deux jours Boukaré Tondé, notre relais au Burkina-Faso dans le cadre du Comité de jumelage, qui a suivi beaucoup de projets menés dans l'Arrondissement 3 et qui habite Ouagadougou (les contacts avec lui sont très fréquents via Whatsapp) :

La situation sécuritaire au Burkina-Faso reste aujourd'hui très préoccupante, malgré une certaine accalmie relative grâce aux efforts déployés par les autorités de la transition burkinabè. On constate amèrement le développement de nouvelles formes de violence et d'actes des groupes terroristes qui endeuillent le pays. Ce sont, entre autres :

- *le dynamitage des ponts sur certains principaux axes routiers ;*
- *le détournement des camions citernes de carburant et de groupes électrogènes ;*
- *l'attaque de certains convois humanitaires, ce qui rend plus difficile aujourd'hui le ravitaillement de certaines villes en denrées ;*
- *l'incendie et le dynamitage de certains bâtiments de services publics (commissariats, gendarmeries, mairies et récemment l'université de Ouahigouya) qui se sont davantage accentués ;*
- *le vol de bétail et la destruction aggravés de certains points d'eau potable (forages) ;*
- *la destruction des pylônes de téléphonie mobiles.*

*Cependant, il y a lieu de relever qu'un espoir renaît dans certaines zones : les PDI (personnes déplacées internes) retournent dans leurs villages d'origine et l'administration se réinstalle petit à petit, ce qui prouve qu'un travail est fait sur le terrain. C'est notamment le cas de Déou (un peu au-dessus de Gorom-Gorom) ; de Seytenga (en bordure du Niger) et dans une moindre mesure de Thiou (en bordure du Mali, au-delà de Ouahigouya) – des villes situées dans le Nord. Par ailleurs, des défections sont enregistrées dans le camp des terroristes, qui sont pour la grande majorité des Burkinabè qui ont pris des armes contre leur nation. Pour illustrer, je reprends brièvement les propos de l'Emir du Liptako, un chef traditionnel qui disait, ce vendredi 26 août, je cite : « **Nous sommes sur le terrain, nous sommes dans des zones affectées et nous voyons que les choses bougent. Pour être honnête, les choses bougent** ».*

Malgré ce brin d'espoir, les populations sont confrontées à une crise alimentaire sans précédent au regard de la flambée des prix des denrées de première nécessité suite au covid-19, à la guerre en Ukraine, mais surtout à la crise sécuritaire. Aussi, l'augmentation récente du prix du carburant à la pompe pèsera certainement lourd dans les semaines et mois à venir sur le panier de la ménagère. A ce lot s'ajoute l'augmentation en cours des frais de scolarité dans les établissements scolaires privés pour la très prochaine rentrée scolaire 2022-2023. Des zones qui étaient jusque-là épargnées par les attaques terroristes commencent à être visitées par ces hommes sans foi ni loi. Le nombre des personnes déplacées internes dépasse à ce jour les deux millions (2.000.000) et cela a créé une forte concentration dans les centres urbains provoquant de facto des problèmes de logement, de santé, d'éducation, mais surtout d'alimentation alors que nous sommes en période de soudure (en attente de la prochaine récolte). Cette population déplacée selon les statistiques du ministère est en majorité des femmes et des enfants. Toutes choses qui illustrent vraisemblablement la dure épreuve et difficile situation que vivent les populations burkinabè surtout les plus démunies. Les autorités de la Transition, qui d'ailleurs ont justifié le coup de force du 24 janvier dernier par la situation sécuritaire et humanitaire dégradée, doivent fournir plus d'efforts afin de remédier à la situation.

Quelques solutions développées par les autorités de la Transition en réponse à la situation :

Certes, le Gouvernement de Transition tente au maximum d'apporter des réponses adéquates à la crise tant sécuritaire, humanitaire et alimentaire, mais cela reste difficile au regard de la gangrène terroriste. Au nombre des quelques solutions mises en œuvre récemment, l'on note en premier lieu :

- L'opération de distribution gratuite de vivres et de cash transfert aux populations vulnérables et aux populations déplacées internes d'un montant d'environ 61 milliards de FCFA destinée à 3 millions de personnes à travers les 45 provinces du pays ;
- La réglementation des prix de certaines denrées et produits de grande consommation, notamment le pain, l'huile SAVOR, le savon CITEC, ... ;
- La réouverture de boutiques témoins pour la vente des céréales à prix social ;
- L'acquisition de nouveaux équipements opérationnels au profit des forces de défense et de sécurité et des volontaires pour la défense de la patrie ;
- Le redéploiement actuel des corps de l'armée pour un meilleur maillage du territoire ;
- La réorganisation des volontaires pour la défense de la patrie en Brigades de Veille de Défense Patriotique (BVDP) ;
- La création de deux zones d'intérêt militaire dans le Sahel et l'Est ;
- La mise en place de comités locaux de dialogue via les chefs coutumiers et traditionnels dont l'objectif est d'amener les Burkinabè enrôlés dans les groupes armés à faire défection ;
- Le développement de cadres de réconciliation ;
- L'interdiction de l'importation et la vente de certains types de motos à grosse cylindrée ;
- La réhabilitation des ponts dynamités et la surveillance des ouvrages de franchissement ;
- La diversification de partenaires dans la lutte contre le terrorisme ;
- La mise en place de police de nuit à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- Etc.

Nous restons convaincus que, quelle que soit la longueur de la nuit, le jour finira par apparaître et la situation vécue par les vaillantes et résilientes populations burkinabè ne fera pas exception. Un sursaut patriotique de l'ensemble des Burkinabè demeure l'ultime voie de recours pour le salut, le retour à la paix et à la prospérité du Burkina Faso. Enfin, le soutien dont certains partenaires et amis

extérieurs font montre, demeure une nécessité et doit davantage se consolider dans l'optique d'accompagner le pays à retrouver sa stabilité pour le bonheur de ses habitants.

- A la deuxième question : « **Est-ce que les autorités communales sont au courant de la situation du pays ?** », la réponse est **OUI**, via les informations fournies par la présidente du Comité de jumelage et notre contact sur place, Boukaré Tondé ainsi que l'ex-Madame la Maire de l'Arrondissement 3 avant la dissolution des conseils municipaux qui a suivi le coup d'état du 24 janvier 2022. Nous nous informons aussi via les nouvelles que l'on peut lire aujourd'hui sans problème sur Internet (journaux, lefaso.net, burkina24, etc.).
- A la 3ème question : « **N'est-il pas de son devoir d'alerter le ministère des affaires étrangères, car, je le rappelle, il y a pas mal de belges qui vivent au Burkina ? La commune ne pourrait-elle pas faire un appel à la solidarité en se coordonnant avec une des associations qui aident directement la population sur place ?** »

Le ministère des Affaires étrangères est parfaitement au courant de la problématique du Burkina-Faso et de la déstabilisation du Sahel dans son ensemble. Ce point n'est pas du ressort d'acteurs communaux. Pour information, la DGD (direction générale de coopération au développement) définit les programmes de coopération, mais elle ne les exécute pas elle-même. C'est Enabel qui le fait. Et depuis 2015, Enabel travaille à contribuer à la stabilisation du Burkina-Faso, dans les régions Est et Centre-Est (du côté du Togo et du Bénin), qui sont des zones impactées par le terrorisme. Ce programme, appelé STABEST, travaille à la formation et à l'équipement des forces de sécurité intérieure ainsi qu'à renforcer la confiance entre les Forces de sécurité intérieure et la population dans ces régions. Il entre maintenant dans sa deuxième phase et vise à former 290 nouvelles unités mobiles de gendarmerie et police nationale sur un total de 570 formées en tout dans le cadre du STABEST dans ces zones sensibles.

En ce qui concerne l'appel à la solidarité, vous avez pu remarquer, par les activités décrites précédemment, que Braine-le-Comte, l'administration communale de Braine-le-Comte et les associations faisant partie du Comité de jumelage sont particulièrement actives et sont attentives à l'évolution de la situation. Chacune d'entre elles agit à son niveau.